



Doberman Pinscher Club du Grand Montréal

SPRINTER CCC

3, 4 & 5 octobre 2025



Dog Show.caTM

(Inscriptions limitées)

HORAIRE & JUGES

Vendredi, le 3 oct 2025 Jour	Samedi, le 4 oct 2025 Jour	Dimanche, le 5 oct 2025 Jour
Course #1 # Événement 2520230493	Course #5 # Événement 2520230497	Course #9 # Événement 2520230501
Course #2 # Événement 2520230494	Course #6 # Événement 2520230498	Course #10 # Événement 2520230502
Course #3 # Événement 2520230495	Course #7 # Événement 252023099	Course #11 # Événement 2520230503
Course #4 # Événement 2520230496	Course #8 # Événement 2520230500	Course #12 # Événement 2520230504

Les inscriptions sur Dogshow.ca ouvrent 1 mois avant la date de la compétition. (3 sept 2025 à 9h)

Les inscriptions ferment à 11h59, 2 lundis avant l'événement ou lorsque la limite d'inscription est atteinte.

LOCATION ET SPÉCIFICATIONS

- Cette compétition sera tenue chez GUIDES CANINS, à l'extérieur, 1200A montée Poirier, Saint Lazare, J7T 0L7. www.guidescanins.com/installations/directions/
- Liste des options d'hébergement et de restaurants: <http://www.guidescanins.com/concours/competition-du-printemps/>
- Aucune disposition n'a été prise en cas de pluie ou de soleil. Conditions sur le terrain: piste de sable avec un peu de gazon, non clôturé, à l'écart de la route. Nous utilisons une machine à leurre en boucle continue avec sacs de plastique.
- Cette compétition sera tenue selon les règlements du Club Canin Canadien (CCC).

ÉLIGIBILITÉ

- La participation à une course SPRINTER est ouverte à tous les chiens de race pure et croisée d'au moins 12 mois qui sont: Individuellement inscrits au CKC, qui ont un numéro d'enregistrement d'événement (ERN), qui ont un numéro d'événement de performance (PEN), qui ont un numéro de certificat divers (MSC) s'il appartient à une race répertoriée par le CCC, qui ont un numéro de compagnon canin (CCN) s'il s'agit d'une race mélangée, qui ont un numéro d'enregistrement (TCN) s'il sont éligible à l'enregistrement - des frais sont requis.
- Les chiens nés et qui résident à l'étranger qui entrent au Canada pour l'unique raison de participer à des compétitions du CCC n'ont pas besoin d'un numéro d'enregistrement CCC, mais requièrent un numéro d'enregistrement d'événement (ERN). Ce dernier doit être demandé dans les 30 jours suivant l'inscription à un événement CCC.
- Les Canadiens qui ne sont pas membres du CCC doivent payer un droit de participation annuel pour non-membre pour tout prix et titre. Le droit sera le même que le droit prélevé pour un numéro d'inscription à l'événement. Pour protéger les qualificatifs et les titres obtenus, un non-membre doit choisir de soit devenir membre du CCC, soit de payer le droit de participation pour non-membre. Le non-respect de cette obligation dans un délai de 30 jours de la notification entraînera l'annulation de tous les qualificatifs et les titres obtenus Ces droits ne s'appliquent qu'aux chiens qui sont la propriété exclusive des non-membres du CCC. Ils ne sont pas exigés pour les membres.

INSCRIPTION, FRAIS & PAIEMENTS

- Il est entendu qu'en envoyant leur formulaire d'inscription, les compétiteurs sont familiers et acceptent les règlements qui régissent les concours du CCC.: www.ckc.ca.
- Les inscriptions sont limitées. Nous nous réservons le droit de refuser une inscription. Les inscriptions sont limitées à 100 inscriptions par événement de jour et 60 inscriptions par événement de soir.

- Si la limite des inscriptions est atteinte avant la date de fermeture, une liste de réserve sera établie. Les chiens sur cette liste pourront participer à la place des absents.
- Un chien ne peut participer qu'une seule fois par événement. Les chiens courent seuls
- Les inscriptions coûtent 29\$+tx/course (instinct inclus) avant la date de fermeture des inscriptions.
- Il sera possible de s'inscrire après la date de fermeture si la limite des inscriptions n'a pas été atteinte. Le coût des inscriptions tardives sera de 38\$+tx/course
- Des frais supplémentaires de 10,50\$ par chien par course seront ajoutés aux frais d'inscription si vous n'êtes pas en mesure d'inscrire le numéro officiel d'enregistrement de votre chien sur le formulaire d'inscription.
- Une amende de 20\$/course sera imposée à un propriétaire pour avoir un chien en liberté sur la piste pendant la course.
- Les inscriptions pour exhibition seulement (FEO) ne sont pas acceptées.
- Les chiens en pauvre condition physique, les chiens avec des boiteries, les femelles en chaleurs ne peuvent pas participer à la course. Les femelles en chaleur ne sont pas autorisées sur les lieux de compétition pendant la compétition.
- Les chiens absents à l'appel seront retirés et les frais d'inscription non remboursés. Les manieurs doivent utiliser une laisse pour amener leur chien à la ligne de départ. Les muselières peuvent être utilisées. Si aucune muselière n'est disponible, il faut deux personnes pour attraper le chien. Les chiens peuvent porter des colliers plats et simples sans médailles ni attaches.
- Aucun remboursement, annulation ou changement ne sera fait après la date de fermeture des inscriptions ou dans l'éventualité que le chien ou le manieur ne se présente pas, est éliminé ou expulsé par le comité responsable du concours, un juge ou un vétérinaire ou en cas de température inclémente.
- Les participants qui annulent avant la date de fermeture obtiendront un remboursement.
- Le propriétaire d'une chienne en chaleur, dont le chien ou lui-même est blessé, obtiendra un remboursement, à condition qu'il présente un billet du médecin ou du vétérinaire et qu'il en avise la secrétaire au moins 24 heures avant le début de l'ouverture de l'enregistrement de la première journée du test.
- Tous les remboursements sont assujettis à des frais administratifs de 10%.
- Des frais de 20\$ s'appliqueront pour les chèques retournés et les cartes de crédit refusées.

DÉROULEMENT

- Un courriel d'instructions générales et les ordres de passage seront envoyés le mercredi avant l'événement.
- Les manieurs doivent prévoir un déclencheur et un receveur; Amenez un ami ou demandez à un autre manieur de s'entraider. L'équipe de GUIDES CANINS ne serait pas disponible pour aider à tenir les chiens. Si votre chien est très fort et qu'il possède un comportement de proie intense, vous voudrez peut-être amener 2 amis.
- Tous les chiens devraient être présents pour les présences (roll call) pour chaque événement pour vérifier des boiteries et les chaleurs..
- Un ruban sera remis à chaque équipe obtenant un score de qualification avec les points inscrit en arriere. Des rubans de titre seront attribués pour chaque titre pour l'événement. S'il vous plaît laissez-nous savoir si un titre est une possibilité pour vous!
- Les résultats seront affichés sur place et sur le site web, dès que possible après la fin des épreuves.

POUR VOTRE INFORMATION

- Exécutif du Doberman Pinscher Club du Grand-Montréal: President: Diane Rockburn, Vice-president: Julie Sansregret, Secrétaire Myriam Ruel, Trésorière: Katherine Stead
- Présidente du comité du concours: Julie Sansregret
- Secrétaire du concours: Julie Sansregret, 1200 montée poirier, Saint Lazare, QC J7T 0L7
- Opérateur de leurre Martin Hogue
- Officiel de départ Marie-Pier Rochefort
- Chronométreurs Chelsea Du Jardin, Isabelle St-Martin
- Directeur exécutif du CCC: Jeff Cornett, ED@ckc.ca, 5397 Eglinton Avenue W. Suite 101, Etobicoke ON M9C 5K6
- Directeur du Québec: Denis Gros-Louis, zone3director@ckc.ca
- Représentant du sprinter au Québec: Myriam Parent, 584 Paul-Eluard, Québec, QC G1C 5M6
- Vétérinaire: Centre DMV, 2300 54ième avenue, Lachine, Qc, 514-633-8888
- C'est la responsabilité du club organisateur du concours de voir à ce que les juges, les membres du comité, les bénévoles ou les participants ne soient soumis à aucune indignité durant ce concours. Le président du concours fera immédiatement un rapport de toute infraction à ce règlement au CCC, et le bureau des directeurs de CCC prendra toute action nécessaire suite à une infraction.